

## FAQ Stage externe Master 3 2024-25



## Quelle est la durée du stage obligatoire?

Le stage obligatoire est d'une durée de 8 semaines réparties de deux manières différentes :

- **1 x 8 semaines consécutives**
- **2 x 4 semaines consécutives**
- Il faut compléter une ou deux convention(s) de stages (plateforme en ligne accessible à partir de mi-avril sur le site de la FMV).

# Peut-on utiliser des semaines dites de TFE à des fins de stages volontaires?

- **Oui**
- Vous pouvez utiliser les semaines de manière variable (1-2-3 ou 4 semaines).
- N'oubliez pas que votre TFE compte pour  $\frac{1}{4}$  de votre PAE et représente 15 crédits sur votre année académique.
- Ce stage volontaire doit faire l'objet d'une convention de stage sur base volontaire (même si vous êtes chez le même maître de stage que lors de votre période de 8 semaines et/ou 2x4 semaines obligatoires).



Mon stage obligatoire est suivi ou précédé de ma période de 4 semaines TFE et je veux réaliser un stage plus long que les 8 semaines obligatoires.

### **Je réalise un seul stage**

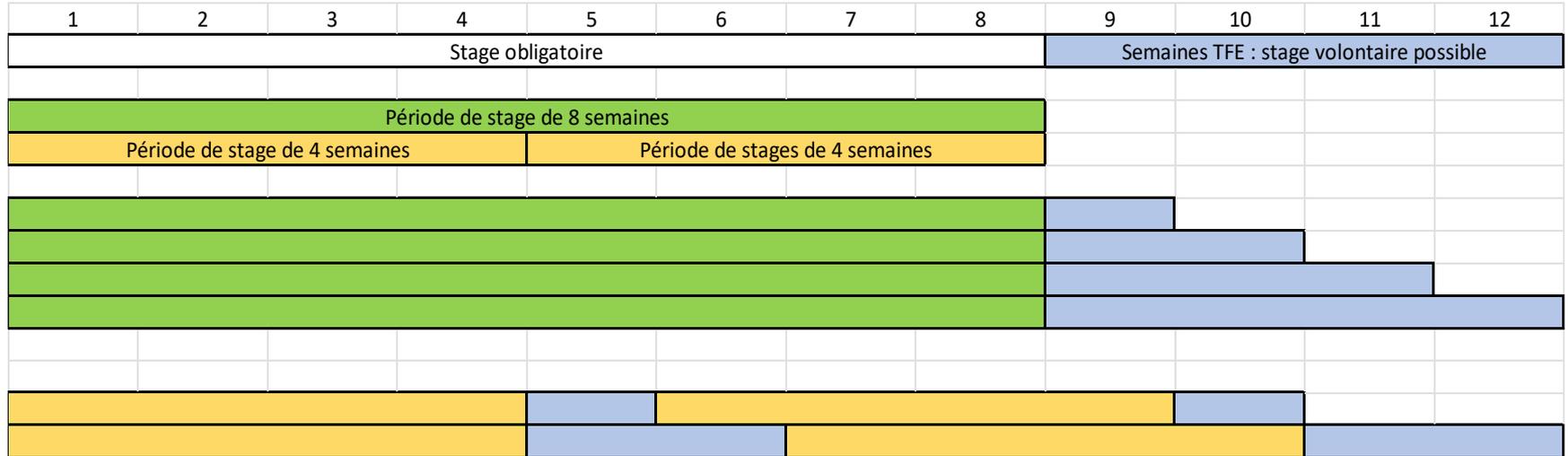
- ▶ J'encode une convention de stage obligatoire de 8 semaines consécutives et les conventions de stage volontaire pour la période supplémentaire (1 à 4 semaines possibles) soit avant ou après mon stage obligatoire.

### **Je réalise deux stages**

- ▶ J'encode deux conventions de stages obligatoires et les conventions de stages volontaires pour la période supplémentaire (1 à 4 semaines possibles) soit avant ou après mon stage obligatoire.



## Bloc de 12 semaines consécutives (Stage + TFE ou TFE + Stage)



Les semaines de stage (1x8 ou 2x4) sont mouvantes sur le bloc des 12 semaines, il est possible de commencer un stage de manière décalée en fonction des disponibilités de votre lieu de stage.

**Si et seulement si vous avez vos 12 semaines consécutives**

## Bourse Erasmus ?

Il faut introduire la demande via le site de l'université via le [lien suivant](#)

- ❑ Période obligatoire de minimum 9 semaines consécutives chez le même maître de stage.
- ❑ Deux conventions de stages à soumettre (une obligatoire et une pour compléter le stage sur base volontaire).

## Demande MODUS ? Pour qui? Pourquoi?

Introduire obligatoirement la demande MODUS pour la mobilité internationale.

- ❑ Pour toute demande de mobilité à l'extérieur de la Belgique.
- ❑ Par exemple : un étudiant français qui retourne en France doit introduire une demande MODUS (résidence de l'Université en Belgique).

## Quand puis-je prester mes CVE ?

Les étudiants en rotation clinique sont concernés par les CVE durant la période qui inclut les activités cliniques.

C'est-à-dire lors de :

- ❖ Vos rotations en semaines cliniques (premier choix).
- ❖ Vos rotations en semaines complémentaires (deux fois 2 autres options).

**Remarque** : Les étudiants en stage obligatoire ou semaines TFE peuvent, s'ils le souhaitent, prester leurs CVE pendant ces périodes (demande d'échange via la plateforme)

## Régime transitoire ?

Vous avez réalisé votre rotation clinique M3 ou votre stage durant votre année académique 2023-2024?

**Vous continuez sur le même format :**

- ❑ Si vous avez réalisé votre rotation clinique en 23-24, votre stage sera de 12 semaines obligatoires.
- ❑ Si vous avez réalisé votre stage en 23-24, votre rotation clinique comprend les 16 semaines de rotations cliniques et pas de clinique complémentaire.